



FONCTION PUBLIQUE

FÉDÉRATION GÉNÉRALE
DES FONCTIONNAIRES
FORCE OUVRIÈRE

46 rue des Petites Écuries - 75010 Paris

01 44 83 65 55

secretariat@fo-fonctionnaires.fr



COMMUNIQUE

Paris, le 6 mars 2025

L'égalité femme/homme : réelle ambition française ou désir d'invisibilisation ?

Le marché du travail se féminise, de plus en plus de femmes accèdent à l'enseignement supérieur et arrivent sur le marché du travail avec des diplômes et pourtant...en matière d'égalité, il reste un long chemin à parcourir pour les femmes françaises.

Au sortir de la seconde guerre mondiale, l'avenir pour les femmes était prometteur, ne serait-ce que par l'obtention (enfin !) du droit de vote, donc la permission de pouvoir s'exprimer sur la place publique et de faire entendre leur voix en politique. Hélas...si des droits leur ont bien été reconnus dans la société, il faudra attendre 1965 pour qu'elles disposent d'une certaine autonomie financière (possibilité d'ouvrir un compte bancaire à leur nom), à travailler sans le consentement de leur mari, et 1975 pour que leur droit à la liberté d'avorter (et donc le droit à « disposer » de leurs corps) soit officiel.

Puis l'égalité professionnelle fut traduite par la loi du 22 décembre 1972 en égalité de **rémunération** entre les femmes et les hommes : « pour un même travail ou un travail de valeur égale », le principe de l'égalité de rémunération est posé.

Poussée par la Directive européenne du 9 février 1976, la loi du 13 juillet 1983 ajoute le principe de non-discrimination en fonction du sexe, en entreprise comme dans la Fonction publique.

Il faut attendre 2011 et la loi du 27 janvier pour que les entreprises soient contraintes d'avoir une **représentation équilibrée** des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration et de surveillance.

Plus récemment, la loi du 5 septembre 2018 a créé **l'index de l'égalité professionnelle** dans le secteur privé, transposée seulement en décembre 2023 (soit 5 ans plus tard) dans la Fonction publique.

80 ans plus tard, en 2025, les outils servant à mesurer les inégalités sont largement insuffisants. L'INSEE fournit très peu de **statistiques genrées**.

En 2025, on ne tient toujours pas compte de la **pénalisation parentale** des mères travailleuses : sujet de la conciliation vie personnelle/vie professionnelle, sujet du temps partiel contraint, sujet du poids de la maternité, sujet de l'éducation des enfants qui vient ralentir, voir même parfois stopper les progressions de carrière.

En 2025, personne ne s'émeut que depuis 2001, les **maladies professionnelles** progressent deux fois plus rapidement pour les femmes que pour les hommes !

En 2025, personne ne s'est emparé du sujet particulier des femmes et du **télétravail**, ni du sujet de celles qui **n'ont pas accès au télétravail** du fait de la nature même de leur métier

(secteur de l'enseignement, secteur du médico-social...). Certains pensent que grâce au télétravail, la femme peut plus facilement concilier tâches ménagères (non rémunérées) et travail ! Double journée en une !

En 2025, personne ne fait le lien entre **violences domestiques** et **télétravail** !

Dans la Fonction publique, les femmes représentent **63% des effectifs** contre 46% dans le privé.

Dans le secteur médico-social et l'enseignement, les femmes sont sur-représentées et c'est dans ces secteurs que les rémunérations sont les plus faibles, aussi la **mixité professionnelle** est un préalable à l'égalité salariale...

Le point d'indice qui n'augmente pas, le recul de l'âge de départ en retraite, l'instauration du jour de carence (non compensé ni par l'employeur, ni par un organisme complémentaire) et plus récemment l'abaissement à 90% du traitement en cas de congé maladie sont autant d'attaques portées aux agents publics mais surtout aux **femmes de la Fonction publique** !

Tant qu'on ne changera pas de méthode, tant qu'on continuera à minimiser les inégalités réelles à l'école, dans le monde du travail, à la retraite, tant que rien ne sera fait pour bouger le regard de la société sur la condition des femmes, les politiques publiques telles que « Toutes et tous égaux » seront vouées à l'échec.

Il est grand temps de passer d'une production normative à l'action.

